



Le changement, ça devient



vraiment urgent !



Kamel, toutes celles et tous ceux qui ont participé à des manifestations de la FSU ou des mouvements de défense des droits l'ont croisé. Mais c'était loin de n'être que ce photographe qui nous a si souvent aidé à illustrer ce bulletin et ceux de l'Institut de la FSU, auquel il collaborait. Ce militant infatigable avait aussi une his-

toire, moins connue.

Merci à Annick, sa compagne, de ce portrait

Kamel YANAT est décédé brutalement le 23 avril 2012 à l'âge de 62 ans. Né le 10 janvier 1950 à Sidi Aïch en Kabylie, il y passa son enfance, une enfance marquée par la guerre: son père fut torturé par les militaires français et l'un de ses oncles, étudiant à la Sorbonne, disparut à Paris lors de la tragique manifestation des Algériens du 17 octobre 1961. Son corps ne fut jamais retrouvé.

Dans les années 60, la famille s'installa à Alger, dans le quartier de Bab el Oued.. Après son baccalauréat, Kamel partit étudier à l'université de Londres. Diplômé, il retourna à Alger où il enseigna à l'Université. Il participa également à des revues littéraires.

Au milieu des années 80, ayant obtenu une bourse Fulbright, il partit pour l'université de Rhode Island (USA) où il fit sa thèse sur le grand écrivain américain de science fiction Lovecraft.

Peu après son retour en Algérie, la situation politique se dégrada. Intellectuel francophone et de surcroît spécialiste de la littérature et de la civilisation américaines, partisan de la laïcité et militant pour les droits des femmes, il se sentait particulièrement menacé, ce qui le décida à s'installer en France à l'automne 1991. Il posa ses valises à Aubervilliers et, de 1991 à son décès, il a enseigné l'Anglais dans différents établissements de l'Académie de Créteil. En effet, ses diplômes anglais et américains, bien que prestigieux, n'étant pas reconnus en France, ne lui permettaient pas d'enseigner à l'université. Il fut donc Maître Auxiliaire, puis professeur certifié après avoir passé le CAPES interne.

D'une intelligence supérieure et d'une immense culture, grand cinéphile, passionné de musique, fan de Rock and Roll, et en particulier des Rolling Stones, insatiable dévoreur de livres, excellent cuisinier et doué de beaucoup d'humour, Kamel était aussi un syndicaliste qui exerça des responsabilités importantes au SNES et à la FSU, et un militant politique, d'abord au FFS⁽¹⁾ parti opposé à la dictature militaire en Algérie, puis au PCF. Altruiste et généreux, il avait un vrai contact, profond et sincère, avec les gens. Révolté par l'injustice, il n'a cessé de lutter pour une société plus égalitaire.

Ses nombreux amis sont venus en masse lui rendre hommage lors de ses obsèques, le 30 avril 2012, à Noisy-le-Sec où il habitait avec sa compagne, professeur d'Espagnol, depuis 1995. Il y était très apprécié.

Un être d'exception nous a quittés.

¹⁾ Front des forces socialistes

11 octobre 2012 : LES RETRAITÉ-ES DANS L'ACTION

Pour beaucoup de retraités, la situation s'est dégradée:

- 10% d'entre eux perçoivent moins de 600 € par mois .
- 4 millions de retraités ne perçoivent pas 1000 € .
- le revenu médian mensuel des nouveaux retraités est de 850 € .

Voilà la réalité sur les retraités . Même si elle est contrastée, même s'il existe des retraites (parachutes) dorées.

Les inégalités se creusent . Les femmes sont encore plus pénalisées quand elles prennent leur retraite.

Pour certains, le désespoir est total , ce qui se traduit par une forte augmentation des suicides chez les personnes âgées.

Les retraités s'inquiètent de la dégradation du système de soins, de la disparition des structures de proximité et du report à une date ultérieure d'une loi sur la perte d'autonomie.

Ils revendiquent enfin toute leur place de citoyens dans une société plus juste et plus solidaire.

C'est pourquoi la FSU appelle les retraités à participer massivement à Paris.

**MANIFESTATION des RETRAITÉ-ES
JEUDI 11 OCTOBRE 2012
14 heures à SEVRES BABYLONE**

Edito

Lors du dernier bulletin, appelant à voter contre Sarkozy, nous avons fait le choix de titrer en Une: «Stop ou encore ?». Quelques mois après, l'ex Président s'occupe de ses affaires et un nouveau gouvernement est en place. Majoritairement, les électrices et électeurs ont su dire STOP à la droite arrogante et autoritaire qui a porté des coups aux acquis sociaux et aux droits, comme aucun gouvernement ne l'avait encore fait avant lui. Cependant, toutes les enquêtes ont montré que ce vote était plus un vote de rejet qu'un vote d'adhésion. On ne peut donc pas parler d'attentes excessives, même si une réelle demande de rupture avec les politiques existe.

Or, si quelques mesures ont bien été prises, le refus d'un coup de pouce au SMIC, la politique menée envers les Roms, la volonté d'imposer, malgré les promesses de campagne, le traité constitutionnalisant l'austérité, tout comme le fait d'entériner le plan social chez PSA (alors que Peugeot a distribué 3 milliards de dividendes à ses actionnaires ces 10 dernières années) doivent nous rendre vigilants.

Pour le dossier éducation, la «refondation de l'école» à l'aide de «grands messes», sans temps de débat banalisé comme la FSU l'avait pourtant demandé au ministre peut que nous inquiéter. «Refonder», oui mais comment ? En poursuivant la même politique éducative de sélection et de reproduction sociale (socle commun, autonomie et mise en concurrence des établissements, maintien de la loi LRU...) que les gouvernements précédents ?

La situation catastrophique de la rentrée scolaire en Seine Saint Denis a déjà donné lieu à des prises de positions inhabituelles (celle des IEN) et à un préavis de grève départemental dans le 1er degré. Pourquoi le ministre reste-t-il sourd ?

L'acte 3 de la décentralisation, annoncé par le candidat Hollande et porté en particulier par la puissante ARF (Association des Régions de France) ne donne, lui non plus, pas lieu à de vraies confrontations d'idées, et sur ce sujet aussi, ce n'est pas la transparence qui domine.

Alors, ton nouveau, rencontres, échanges, certes la forme a changé, mais le fond ?

Face à cette situation, nous ne devons pas nous tromper. Le syndicalisme que nous portons est face à ses responsabilités. Il se doit d'être à l'offensive sur ses mandats et sa vision de la société.

La ligne de partage entre ce qu'on appelle, pour simplifier, le syndicalisme d'accompagnement et celui de la transformation sociale se fait déjà sentir. Ce n'est pas parce que certains restent l'arme au pied, que rien n'est possible. La FSU se doit de construire, avec d'autres, le rapport de forces nécessaires pour faire aboutir ses revendications. Elle doit continuer de privilégier les actions unitaires et de masse, en s'adressant à l'ensemble de la population, pour qu'enfin, un vrai changement se fasse jour.

Guy Trésallet
Secrétaire général



Sommaire : p.2: Kamel; manif retraites - p.3: Edito - p.4 à 6: 1er degré - p.7: Second degré - p.8: Jeunesse et sports - p.9 à 12: TSCG -

p13 à 15: Appels à candidature - p.16: Pub CME

Bulletin de la FSU de Seine Saint Denis - Place de la Libération 93000 Bobigny - Rédaction Guy Trésallet - Imprimerie Rivaton 177 all Erables 93420 Villepinte - Photographies Michel Ossakowsky -

RENTRÉE 2012 : CLASSES CHERCHENT DÉSESPÉRÉMENT ENSEIGNANTS !

.Equation de rentrée en Seine-Saint-Denis : mettre un enseignant devant chaque classe avec 250 postes vacants et scolariser 2200 élèves supplémentaires avec 16 postes en moins.

C'est à cet exercice particulièrement ardu que s'est livré le Directeur Académique de notre département. Mission impossible, car même en affectant les remplaçants sur les classes, il y a depuis la rentrée entre 50 et 60 classes réparties chaque jour dans les autres classes.

Les circonscriptions ne disposent plus d'aucun personnel de remplacement et les congés ne sont pas remplacés à seulement trois semaines de la rentrée.

D'autres missions sont impossibles :

- aider les élèves en difficulté avec 190 postes de RASED supprimés depuis 2008

- scolariser les élèves en situation de handicap alors que les AVS en CUI dont le contrat se terminait le 31 août n'ont pas encore tous re-signer leur contrat.

- respecter le temps de formation des 450 PES alors qu'il n'y a pas les remplaçants pour leur permettre de partir en stage.

Dès l'annonce de la création des 1000 postes réinjectés en juin par le nouveau ministre, le SNUipp 93 s'était adressé à celui-ci, pour lui faire état des besoins du département. L'attribution de seulement 23 postes marquait un coup d'arrêt à nos attentes.

Ce constat de rentrée alarmant a tout de suite fait l'objet de la part du SNUipp-FSU 93, d'une interpellation du DASEN, d'une information à la profession et aux médias. L'obtention de moyens supplémentaires immédiats est au cœur de notre revendication.

Le 11 septembre, le SNUipp national interpellait le ministère, le 14 l'intersyndicale s'adressait également au ministre pour exiger le recrutement immédiat d'enseignants fonctionnaires et lançait une pétition auprès de la profession.

Le 20 septembre la direction académique annonçait à l'intersyndicale que le ministre autorisait l'ouverture de la liste complémentaire pour recruter 11 enseignants, le recours possible aux vacataires à concurrence de 10 et ... c'est tout !!!

Cette réponse totalement inadaptée au vu de l'urgence de la situation et des besoins du département, a conduit l'intersyndicale SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, SUD Education et CGT éducation du 93 à demander d'urgence une audience au ministre de l'éducation et d'appeler les enseignants du premier degré à la grève le 11 octobre .

La mobilisation doit s'amplifier :

C'est la seule façon de créer les conditions de se faire entendre par le ministre qui à ce jour, reste sourd.

N'entendrait-il que les membres choisis de la très médiatisée concertation nationale sur la « Refondation de l'école » ? Les enseignants dans leur quasi-totalité n'auront pas leur mot à dire, rien n'a été prévu pour organiser leur participation. Si les enseignants portaient quelque espoir de changement, ils peinent à le voir arriver.

L'éducation a été au cœur de la campagne présidentielle, les engagements et la volonté affichée de faire des jeunes la priorité de la nation, doivent se traduire par l'attribution de moyens à la mesure de l'ambition annoncée. Le système éducatif de notre département avec ses particularités et ses difficultés, se trouve dans un état de délabrement qui nécessite des investissements jusqu'à présent refusés par les précédents gouvernements. Notre département est emblématique de l'inégalité territoriale.

Au concours de professeurs des écoles de l'académie de Créteil en 2012 il y avait 850 places, le 93 en récupérait 450. Le ministère annonce 1120 places pour celui de 2013, cela ne suffira pas, le 93 à lui seul en a besoin d'au moins 1000.

Martine Caron

Rattrapage ou plan d'urgence, les enseignants et les familles de la Seine-Saint-Denis ont besoin d'une amélioration notable des conditions d'enseignement. Les espoirs souvent déçus des uns et des autres doivent nous pousser à agir. Notre projet éducatif est ambitieux et il concerne la Seine-Saint-Denis tout autant que le reste du pays.

Le 93 doit obtenir rapidement les conditions d'enseignement lui permettant de faire réussir ses enfants.



PETITION : « Avec l'intersyndicale SNUipp, Snudi FO, SE-Unsa, SUD Education et CGT Educ'Action, nous exigeons les moyens nécessaires au bon fonctionnement des écoles en Seine Saint-Denis »

Les écoles du département de la Seine Saint-Denis se trouvent, en cette rentrée 2012, dans une pénurie d'enseignants et de postes jamais atteinte : plus de 250 postes sont vacants !

Les enseignants soussignés exigent dans l'urgence :

- Le recrutement immédiat d'enseignants fonctionnaires d'Etat. Ce recrutement est possible (recrutement sur la liste complémentaire de notre académie, recours aux volontaires sur liste complémentaire des autres académies, organisation d'un concours exceptionnel...);
- Le respect des seuils d'ouverture de classe de la Seine Saint-Denis ;
- L'ouverture immédiate des postes nécessaires (classes, RASED, CLIS, CLIN, remplaçants...);
- Le maintien des ISSR pour tous les remplaçants affectés sur postes vacants ;
- Une augmentation du temps de formation sur le temps de travail pour tous les PES du département ;
- Les moyens nécessaires à la scolarisation des enfants en situation de handicap (création de postes d'enseignants spécialisés, d'AVS, postes d'IME, CLIS, psychologues scolaires, maîtres G...).

Les enseignants soussignés exigent également le doublement des postes au concours 2013 de l'académie de Créteil (au moins 1000 postes sont nécessaires pour notre seul département).

Cette pétition sera portée au ministère de l'Education nationale.

NOM-Prénom	ÉCOLE	VILLE	SIGNATURE

L'INTERSYNDICALE SNPI-FSU, SIEN-UNSA ET SGEN-CFDT DES IEN ALERTE SUR LA SITUATION D'URGENCE DANS LES ÉCOLES DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Les inspecteurs de l'Éducation Nationale de la Seine-Saint-Denis ont écrit au ministre de l'Éducation Nationale et à la ministre déléguée, chargée de la réussite éducative pour exprimer leurs très vives inquiétudes sur la situation des écoles de leur département. Faute d'enseignants, ils constatent être désormais incapables d'assurer la mission la plus essentielle du service public d'éducation : permettre à chaque classe d'avoir un enseignant.

Des dizaines de classes sont déjà concernées par le manque d'enseignants, parfois depuis la rentrée. Aucun moyen de remplacement n'étant plus disponible ils savent que la situation ne pourra qu'empirer lorsque qu'il faudra remplacer des enseignants malades ou en congé-maternité.

Les inspecteurs de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis sont conscients que la refondation de l'école ne peut résoudre en quelques mois les problèmes issus d'une politique inconsidérée de diminutions de moyens. Ils pensent cependant que la situation particulière de la Seine-Saint-Denis réclame une mesure d'urgence, qui ne peut être décidée qu'au niveau du ministère de l'Éducation nationale, permettant le recrutement immédiat de 250 enseignants pour pourvoir les postes vacants depuis la rentrée.

Madame la ministre,
Monsieur le ministre,

La situation des écoles de la Seine-Saint-Denis, en cette rentrée scolaire, est extrêmement préoccupante. Elles connaissent une telle pénurie d'enseignants qu'il leur est désormais difficile d'assurer leurs missions les plus fondamentales. La politique de réduction de postes qui a caractérisé ces dernières années conduit à ne plus pouvoir assurer la continuité du service public d'éducation : certaines classes ne disposent pas d'enseignants et, dans la plupart des circonscriptions, aucun remplacement ne peut être assuré.

Nous sommes conscients que la refondation de l'école que vous mettez en œuvre ne peut résoudre en quelques mois les problèmes issus d'une politique inconsidérée de diminutions de moyens. Nous pensons cependant que la situation particulière de la Seine-Saint-Denis demande des mesures d'urgence.

Les besoins du département en moyens de remplacement sont importants. Les congés-maternité sont nombreux du fait des caractéristiques d'âge de sa population enseignante et s'associent généralement à des congés parentaux du fait de la fréquence de l'éloignement domicile-travail consécutive à un recrutement effectué très majoritairement hors-département.

Le contexte départemental rend l'exercice professionnel des enseignants particulièrement complexe du fait de la précarité dans laquelle vivent beaucoup de familles, de la présence de nombreux enfants dont le français n'est pas la langue maternelle, de la forte réduction des personnels intervenant auprès des élèves en grande difficulté, de la faiblesse de l'équipement de soins et d'accompagnement éducatif permettant d'étayer la scolarisation des élèves handicapés. Conjugué à ces difficultés, le nombre insuffisant d'enseignants pour assurer la présence d'un maître dans chaque classe éprouve les personnels, les fragilise

et contribue ainsi à augmenter les besoins de remplacement.

L'absence de remplaçants réduit considérablement la formation des professeurs des écoles-stagiaires, nombreux dans notre département. Peu formés, ils constituent un personnel particulièrement fragile ce qui alimente le cercle vicieux qui conduit à nouveau à l'augmentation des besoins de remplacement.

Les efforts quotidiens des enseignants de la Seine-Saint-Denis ne peuvent suffire à compenser une situation d'inégalité territoriale inacceptable. À ne pas considérer l'urgence de la situation, la volonté particulièrement forte de ses fonctionnaires à conduire le combat d'une école plus égalitaire permettant la réussite de ses élèves ne sera qu'une motivation vaine.

C'est pourquoi, Madame la ministre, Monsieur le ministre, les inspecteurs de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis vous demandent avec insistance d'examiner la situation du département. Le recrutement, par appel à candidatures sur l'ensemble des listes complémentaires du concours de recrutement des professeurs des écoles 2012, à l'échelle du territoire national, de 250 professeurs des écoles stagiaires nous apparaît comme une nécessité absolue.

Les inspecteurs de la Seine-Saint-Denis vous prient de croire à leur volonté déterminée de contribuer aux ambitions d'une école égalitaire permettant à tous d'accéder aux savoirs nécessaires à l'exercice d'une citoyenneté libre et responsable. Mais ils vous assurent que la situation actuelle des écoles de leur département compromet gravement cette ambition et vous font part de leur vive inquiétude que le service public d'éducation ne soit plus en mesure d'y assurer ses missions les plus élémentaires.

Les inspecteurs de l'Éducation nationale

EN SEINE-SAINT-DENIS, MALGRÉ LES FORTES ATTENTES DES COLLÈGUES, LA PLUS DURE RENTRÉE DEPUIS 1998

La rentrée est la pire que nous avons connue depuis 1998. Ce sont 70 postes en collège et 125 en lycée général et technologique qui ont disparu, se rajoutant aux nombreuses suppressions depuis 2002. Si nous avons récupéré quelques personnels des créations de juin (6 CPE par exemple et 30 assistants de prévention et de sécurité), la rentrée reste celle préparée par le gouvernement précédent.

D'ailleurs, dès la rentrée, les sections locales ont signalé d'importants problèmes. L'administration n'a pu assurer de nombreux remplacements, par exemple de congés-maternité pourtant aisément prévisibles. Les seuils sont très fréquemment atteints et dans plusieurs collèges du département, déjà dépassés. Cette situation a amené plusieurs collèges à se mobiliser dès la première semaine de septembre pour refuser des conditions de rentrée inacceptables. Ce fut par exemple le cas du collège Henri-Barbusse de Saint-Denis où quatre collègues étaient non-remplacés ou du collège Iqbal Masih de la Plaine-Saint-Denis où la direction académique avait minoré le nombre d'élèves d'une centaine environ...

Cependant, dans la majorité des cas et malgré ce contexte très difficile, les établissements sont dans l'attente des réalisations du nouveau gouvernement. La rentrée a été marquée par la venue de Jean-Marc Ayrault et de son ministre de l'Education nationale, Vincent Peillon, au collège Jean Zay de Bondy le jeudi 30 août, alors que cet établissement participait au dispositif d'école ouverte. Il s'agissait de marquer le nouvel intérêt porté par la majorité au système éducatif.

Or, cette visite illustre bien les ambiguïtés du nouveau pouvoir. Les collègues attendaient beaucoup des premières annonces du ministre. Les luttes contre la politique sarkozyste ont été très nombreuses ces cinq dernières en Seine-Saint-Denis. Pourtant, alors que cette mesure ne coûtait rien, le pouvoir n'a pour le moment pas remis en cause l'existence du LPC que 87% des collègues avaient boycotté dans le 93 en 2011. De même, les collègues avaient une forte attente à l'égard de la remise à plat de la réforme du lycée, mais celle-ci se poursuit sans changement. Enfin, la visite des deux ministres à un des dispositifs très contesté par les collègues et symbole de la politique de Xavier Darcos et de Luc Chatel ne permettra pas de les rassurer.

Très rapidement, la situation des établissements va se dégrader. Le Rectorat a recruté 2 500 contractuels, chiffre inégalé ces dix dernières années, mais les collègues manquent déjà. De même, comme tous les ans, l'affectation des élèves se poursuit durant tout le mois de septembre. En collège comme en lycée, en pleine période de croissance démographique, il est évident que les seuils de 1998 ne tiendront pas.

Le SNES-FSU 93 a déjà réuni en AG une vingtaine d'établissements. Pour nous, il apparaît nécessaire d'aller vers les collègues et de porter de nouveau nos revendications. Pour cela, nous nous appuierons sur les mobilisations autour du refus du traité européen sur la stabilité, la croissance et la gouvernance (TSCG) mais aussi sur les Etats généraux de l'Education organisés par le SNES-FSU.



Il faut dès maintenant nous préparer à nous mobiliser, y compris par la grève, pour pousser la nouvelle majorité à entendre la profession et à, enfin, mettre en œuvre le plan de rattrapage dont notre département, très touché par la crise, a cruellement besoin.

Mathieu Logothetis

QUEL AVENIR POUR LES MISSIONS JEUNESSE ET SPORTS EN SEINE-SAINT-DENIS ?

Sous couvert de réduction des dépenses publiques, la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) a sonné le glas de la direction départementale de la jeunesse et des sports de la Seine-Saint-Denis (ex-DDJS 93) le 30 juin 2010. La direction départementale de la cohésion sociale de la Seine-Saint-Denis (DDCS 93) lui a succédé le 1er juillet 2010 : cette direction départementale interministérielle (DDI) s'organise, sous l'autorité du Préfet, en plusieurs pôles mobilisant des agents issus de plusieurs ministères :

- **Le Pôle Animation Territoriale**, notamment chargé de la mise en œuvre de la politique de la ville à l'échelle du département. Il est composé des agents issus du ministère de l'Intérieur ;

- **Le Pôle Budgétaire et Ingénierie** assure la mission de programmation et de suivi budgétaire de crédits de l'Agence pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE), il est composé des agents issus du ministère de l'Intérieur ;

- **Le Pôle Insertion** est en charge de l'animation et la mise en œuvre des dispositifs relatifs aux personnes et familles vulnérables (pupilles de l'Etat...) ainsi que des politiques d'accès aux droits, d'égalité des chances et de lutte contre les discriminations. Il est composé des agents issus des anciennes Directions départementales des Affaires Sanitaires et Sociales ;

- **Le Pôle Jeunesse, Education Populaire et Vie Associative** effectue des missions liées à la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs (ex centres de loisirs et colonies de vacances), à l'animation de réseau d'acteurs investis pour la jeunesse (22 points et bureaux information jeunesse), et au développement et soutien à la vie associative, il est composé d'agents issus de l'ex DDJS

- **Le Pôle Sport** effectue des missions liées à l'accompagnement et au financement du mouvement sportif, d'autres liées au développement de la pratique sportive sur le département. Il est composé de conseillers d'animation sportive issus de l'ancienne DDJS, et d'agent issus de l'Education Nationale.

L'affichage augurait d'une direction capable d'intervenir sur plusieurs sujets, de proposer un service public de meilleure qualité.

Mais dans les faits, la réduction des effectifs a alourdi les charges de travail. Les collègues n'ont plus été reconnus au regard de leur compétences professionnelles, mais régulièrement sollicités en fonction des urgences. Urgence qui a rarement du côté de la compréhension des missions Jeunesse et Sports ou des enjeux qui les accompagnent.

La mise en place de cette DDI a consacré la disparition de toute mission éducative. Successivement, les formations au tronc commun d'éducateur sportif ont été supprimées ; les conseillers en

charge de formation auprès des acteurs du territoire (dirigeants associatifs, animateur et directeur d'accueils de loisirs, réseau information jeunesse) sont sommés de faire glisser leur mission de conseil et de formation vers des contrôles de l'activité : contrôle réglementaire des accueils, contrôle de l'utilisation de la subvention accordée...

Le « dispositif », « la subvention », deviennent peu à peu les seuls enjeux de la DDCS. Les collègues qui sont historiquement en charge d'accueillir des publics en formation (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur notamment) sont insidieusement invités à réduire l'accueil proposé avec pour conséquence le fait que les personnes en recherche d'informations sur les diplômes professionnels de l'animation et du sports se débrouillent par eux-mêmes.

L'animation de réseau a toujours été la force de la DDJS, elle est mise à mal par une nouvelle direction qui n'en voit pas ou plus la pertinence...

Trois fleurons ont ainsi été détricotés en l'espace de deux ans : l'ex-DDJS, l'ex-DDASS et l'ex-service politique de la ville de la préfecture.

Les élus FSU qui siègent aux instances de concertation (CHSCT et CT) n'ont cessé de demander l'élaboration d'un projet de service qui s'appuie à la fois sur la réalité du département mais surtout sur les compétences des personnes qui investissent la DDCS. Fin de non recevoir.

C'est dans ce contexte que le 12 juillet dernier, la FSU a obtenu une audience avec le sous préfet de l'arrondissement de Bobigny. L'enjeu : un déménagement mal ficelé qui acte la disparition de tout un pan de l'histoire du service public rendu au sequano-dyonisiens. Dialogue rendu impossible par des analyses qui ne se rejoignent pas. La FSU a claqué la porte de cette audience.

Il est à regretter que la liquidation survienne au moment même où la gauche est élue. Plus encore lorsque l'on constate qu'un Ministre de Plein exercice est nommée (Sport, Jeunesse et Education Populaire). Mais rien n'est moins surprenant : depuis les dernières élections présidentielles, rien n'a bougé du côté de la direction des ressources humaine des ministères. Les postes clés sont encore entre les mains de l'équipe chargée de piloter la RGPP laquelle semble devoir aller à son terme au regard des annonces de la rentrée.

Dans ce contexte la FSU, notamment par l'intermédiaire du syndicat EPA-FSU, propose 10 mesures urgentes pour l'Éducation populaire et le Sport (à consulter sur le site <http://www.epafsu.org>)

Sylvain Ascouët

DIRE NON AU TRAITÉ EUROPÉEN, C'EST DIRE NON À L'AUSTÉRITÉ



La Fsu s'oppose à la ratification du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), car elle s'oppose au choix de l'austérité qu'il renforce et inscrit dans la durée.



La crise dite de la dette publique est la conséquence d'une orientation néolibérale de l'Union européenne, basée sur la liberté et la toute puissance des marchés, sur les dumping fiscaux et sociaux, sur une fuite en avant productiviste et sur une politique d'affrontement économique entre les États membres. Le TSCG, encore appelé Pacte budgétaire, s'inscrit dans cette logique néfaste pour les services publics, les droits des travailleurs et en particulier des femmes, la protection sociale et l'environnement. Une logique qui frappe plus particulièrement les jeunes, premières victimes du chômage et de la précarité. De surcroît, il aggrave une dérive autoritaire de déconstruction de la démocratie.

A l'opposé de la logique du TSCG, la FSU appelle à une Europe fondée sur la démocratie, la solidarité, la justice sociale et le souci de la transition écologique. A cette fin il faut sans plus attendre libérer les États du pouvoir des marchés financiers et donc, notamment :

- Donner aux États membres de la zone Euro le droit d'emprunter directement auprès de la BCE
- Interdire les transactions spéculatives sur les produits dérivés et sur les matières premières
- Supprimer tout échange financier avec les paradis fiscaux, hormis pour le règlement des échanges commerciaux
- Séparer les banques de dépôt et d'investissement
- Taxer les transactions financières
- Etablir un contrôle public des banques
- Faire un audit citoyen des dettes, en annuler une partie.

Il faut lancer à l'échelle de l'Union européenne et dans chaque État membre une politique de développement d'emplois utiles socialement et écologiquement, cela en engageant la transition écologique et en relançant la réduction du temps de travail et l'abaissement de l'âge de départ en retraite.

Il faut une coordination effective des politiques macro-économiques en Europe, une solidarité réelle entre les nations et une politique fiscale assurant une redistribution pour la justice sociale et permettant un financement des services publics à la hauteur des besoins.

Face à la gravité de la crise, à la fuite en avant néolibérale et à des stratégies qui visent à diviser les populations européennes au risque du repli nationaliste et xénophobe, les mouvements sociaux et syndicaux sont le dos au mur. Les convergences et les démarches unitaires à l'échelle de l'Europe sont une priorité stratégique et maintenant une urgence.

La FSU s'y impliquera, dans des cadres unitaires national et européen. Elle appelle chacune de ses composantes, chacune des ses militantes et chacun de ses militants à s'y engager.

L'austérité contre les peuples et contre l'Europe

Sous l'effet des politiques d'austérité généralisées, la zone euro est entrée dans une récession appelée à s'aggraver. Dans les pays d'Europe du Sud le recul de la production est particulièrement important. Certains pays connaissent des taux de chômage dignes de la grande dépression des années 30. Même l'économie allemande subit un recul de la croissance, tandis que l'économie française entre en stagnation. Les plans sociaux se multiplient. 18 millions de personnes soit 11,4 % de la population active sont au chômage dans la zone euro.

Des Etats confrontés à des taux exorbitants pour emprunter sur les marchés « bénéficient » de plans dits de sauvetage. Mais ces plans imposent des politiques d'austérité radicales qui enfoncent ces pays dans la récession et creusent ainsi leurs déficits publics. Ces politiques d'austérité consistent à démanteler l'Etat social, à réduire l'emploi public, les salaires et les pensions, à privatiser les services publics, à défaire le droit du travail et la négociation collective. Les peuples et en particuliers les salariés subissent une baisse sans précédent de leur niveau de vie. Leurs droits fondamentaux d'accès à la santé et à l'éducation sont gravement remis en cause, tandis que les intérêts des privilégiés sont préservés.

Quatre ans après la chute de Lehman Brothers et l'éclatement de la crise financière, la finance a conservé son pouvoir d'influence et de nuisance. Elle continue à se livrer à une spéculation débridée, par exemple sur la dette publique ou sur les produits alimentaires. Elle échappe toujours au contrôle des régulations publiques comme le montre le récent scandale du Libor. Les banques restent fragiles, notamment dans les pays comme l'Espagne où l'endettement privé constitue le problème majeur, et elles réduisent leur offre de crédit. Les paradis fiscaux prospèrent comme jamais, et permettent l'évasion fiscale des grandes entreprises et des privilégiés avec la complicité des banques.

A quoi servent les « plans de sauvetage » ?

Depuis deux ans, les "sommets de la dernière chance" se sont multipliés, mais sans s'attaquer aux causes profondes de la crise de la zone euro. Ils visent d'abord à éviter l'effondrement de l'euro et la panique financière qui s'ensuivrait. La récen-

te décision de la BCE d'acheter à nouveau de la dette publique des Etats en difficultés pour réduire le niveau insoutenable des taux d'intérêts auxquels ils empruntent entre dans ce schéma.

La BCE avait suspendu ses achats en décembre dernier (alors qu'en même temps elle prêtait 1000 milliards d'euros aux banques) dans l'objectif avoué de mettre la pression sur les Etats pour qu'ils adoptent des politiques d'austérité drastiques.

Ceux-ci se sont exécutés, mais le principal effet de l'austérité imposée ayant été d'aggraver les déficits publics, la spéculation sur les marchés financiers a repris de plus belle et les taux d'intérêts se sont envolés prenant à la gorge l'Espagne et l'Italie, pourtant présentées comme des "bons élèves" de l'austérité.

Au sommet de Rome de fin juin 2012, l'Espagnol Rajoy et l'Italien Monti ont dénoncé cette situation ubuesque qui les a contraint début juillet à remettre une nouvelle couche d'austérité particulièrement sévère, notamment en Espagne (65 milliards d'euros).

Sous la menace d'un éclatement de l'euro, la BCE est contrainte d'acquiescer à nouveau de la dette de ces Etats, mais de façon partielle (rachat sur le marché secondaire de titres dont l'échéance est inférieure à trois ans). Mais cela se fait en cherchant à renforcer la tutelle sur ces pays. En effet, l'intervention de la BCE est conditionnée à de nouveaux plans d'austérité. Le gouvernement espagnol est réticent à entrer dans ce jeu infernal qui consiste à lui promettre une explosion sociale pour le remercier d'abandonner sa propre souveraineté !

Austérité et compétitivité, laquelle signifie notamment la baisse du coût salarial, sont les maîtres mots des politiques qui se répandent dans toute l'Europe. Une spirale dépressive auto-entretenu s'installe car la baisse des salaires et des dépenses publiques freine l'activité, et donc accroît les déficits publics, ce qui ouvre sur une nouvelle cure d'austérité... Les exportations de chaque pays vers la zone euro sont affaiblies, parce que la demande privée est hors d'état de relayer la contraction de la demande publique.

Dans ce contexte les inégalités au sein de chaque pays et entre les pays s'accroissent, menaçant la cohésion de l'Europe et préparant la montée des courants xénophobes.

L'austérité, une menace dès 2013

En France, le gouvernement s'est fixé l'objectif de ramener le déficit public de 4,5 % cette année à 3 % en 2013 et de l'annuler en 2017.

De l'avis de nombreux observateurs, notamment de l'OFCE fin juillet, cette stratégie de réduire le déficit public à marche forcée et "quoi qu'il en coûte", va contracter encore davantage l'activité économique (une restriction budgétaire de l'ordre de 1,5 point de PIB conduirait à une perte du PIB de 1,2 point et une montée du chômage que le FMI estime à 300 000).

En basculant dans une austérité aussi importante et sur plusieurs années, la France de par son poids économique, précipiterait encore plus l'Europe dans la récession.

Les choix qui seront faits dans le budget 2013 seront donc cruciaux, notamment dans les secteurs de syndicalisation de la FSU, pour la fonction publique, l'emploi public et les salaires.

Les politiques publiques enfermées dans un carcan de textes

Constatant que la logique de concurrence sans régulation politique qui fonde le traité de Maastricht n'est démocratiquement pas viable, les élites politiques et économiques européennes ont fait le choix d'extraire les politiques publiques nationales du contrôle démocratique en imposant les politiques libérales par des procédures sanctuarisées dans le droit.

Depuis deux ans, une série de textes très politiques, mais exprimés en un langage technique et mal connus du public, ont été approuvés à l'initiative de la Commission européenne : « Semestre européen », Pacte "Euro plus", « Six-pack" et maintenant « Two-pack ».

Ce sont des dispositions complexes qui visent à mettre en place des mécanismes de surveillance de l'élaboration des budgets nationaux, de mises en garde contre les "dérapages budgétaires", de recommandations de la Commission européenne et du Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement sur les mesures à prendre, et de sanctions contre les Etats qui ne s'engagent pas suffisamment dans cette politique.

Le Pacte budgétaire

Le TSCG demande l'introduction de la « règle d'or » dans le droit national « au moyen de dispo-

sitions contraignantes et permanentes, de préférence constitutionnelles ». Cette règle interdit à un Etat d'avoir un déficit "structurel" (déficit public hors effet de la conjoncture) supérieur à 0,5 % du PIB, instaurant une austérité durable puisque le Traité n'indique aucune date.

Cela implique que les pouvoirs publics sont condamnés à financer leurs investissements sur la seule base de leurs recettes de l'année. Cette aberration a en fait une signification politique : en l'absence d'harmonisation fiscale européenne progressiste, elle traduit la volonté de transférer la dépense publique sur la dépense privée (une privatisation des services publics, de la protection sociale).

Dans le cas où un gouvernement s'opposerait aux recommandations de la Commission et du Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement, des sanctions jusqu'à 0,1 % du PIB pourraient être décidées par la Commission européenne, sur plainte d'un ou plusieurs Etats membres.

Ce Traité est fondé sur une hypothèse néolibérale :

La crise de la zone euro serait due à un excès de dépenses publiques et de déficits publics, l'austérité serait la solution pour réduire les déficits publics, le salut donc de chaque pays se trouverait non dans la solidarité entre pays mais dans une compétition mortifère obtenue par une baisse massive des salaires et des budgets sociaux.

Voter le TSCG, c'est approuver ce discours.

Le TSCG contre les droits des femmes

Les femmes subissent plus durement les mesures d'austérité, faites de coupes dans les services publics et la protection sociale : les femmes sont contraintes d'assurer tout ce qui n'est plus pris en charge par la collectivité ; leur travail (invisible) dans la sphère privée augmente, leur « rôle traditionnel » dans la famille s'en trouve renforcé, au détriment de leur travail rémunéré, de leur autonomie, voire de leur santé. Les droits des femmes sont menacés, et régressent même, lorsque les coupes touchent les services de santé sexuelle et reproductive, les subventions aux organismes de lutte contre les violences faites aux femmes, ou encore lorsque de nombreuses maternités et centres d'IVG sont fermés, comme c'est le cas en France. Les femmes sont également les premières touchées par les baisses d'effectifs et de rémunération dans le secteur public, car elles en constituent presque partout la majorité des employées.

Alors que des investissements publics massifs sont indispensables en matière de protection sociale, de services publics et d'emploi pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux et réduire les inégalités, notamment entre femmes et hommes le Pacte budgétaire impose une restriction durable des finances publiques.

Vers un déni de démocratie

Plus fondamentalement, voter le TSCG c'est approuver ce que le philosophe allemand Habermas appelle "une domination post-démocratique".

C'est évincer les grands choix politiques de la délibération démocratique, du contrôle des parlements nationaux et même européens, en présentant cette évolution comme relevant de la "nécessité économique".

Cette construction super-étatique n'ayant aucune légitimité démocratique, il n'est pas difficile de parier que sur fond de souffrances des peuples et d'affrontement économique entre les nations, elle produira des réactions nationalistes et xénophobes.

Il est donc fondamental que les forces progressistes en Europe convergent pour soutenir une autre conception de l'Europe, démocratique, fondée sur la solidarité, la justice sociale et le souci de la transition écologique.

Un traité qui n'a pas été renégocié

Le Président de la république et le gouvernement soumettent ce Traité à la ratification par le parlement.

Il n'est pas acceptable que des choix aussi fondamentaux soient faits sans que leur importance soit reconnue et présentée, sans qu'un débat démocratique approfondi puisse avoir lieu.

Le Traité dont la renégociation avait été promise est resté en l'état et le volet Croissance n'a pas vu le jour.

Quant au Pacte de croissance, 120 Milliards d'euros, présenté par le nouveau Président de la république comme un acquis de la négociation européenne, il comprend pour moitié des fonds déjà existants et pour l'autre moitié la promesse d'une relance hypothétique d'investissements privés à hauteur de 50 milliards d'euros venant compléter 10 milliards d'investissements publics incitatifs. 120 milliards correspondent au mieux à 1 % du PIB, ce n'est pas à la hauteur des enjeux de la crise européenne. En particulier, pour les peuples d'Europe du Sud qui voient défilier les plans d'austérité et auxquels les troïkas en promettent de nouveaux.

Comment est-il possible de soutenir que la Grèce doit appliquer "jusqu'au bout" le mémorandum (plan d'austérité) de la troïka pour être "crédible aux yeux des marchés financiers" quand on sait les souffrances inouïes que subit le peuple grec.

Les Statuts

Lors de sa création en 1993, la FSU a fait le choix de se structurer sur la base de ses 3 composantes fondamentales: les syndicats nationaux (le métier), les sections départementales (le local), les courants de pensée (ou tendances). Chacune de ces composantes est donc représentée dans les instances de la fédération.

Au niveau départemental (niveau d'organisation de base de la fédération), la section FSU est dirigée par un Conseil délibératif (CDFD ; Conseil Délibératif Fédéral Départemental). Il est composé à parts égales de représentants-es des syndicats nationaux de la FSU existant dans le département et de représentants-es des tendances.

En Seine Saint Denis, il est de 60 membres. La répartition entre Syndicats Nationaux est calculée en fonction du nombre de syndiqués-es. Pour la partie courants de pensée, nous avons choisi l'élection à la proportionnelle par les syndiqués-es

Pourquoi un tel système ?

La FSU se veut une organisation démocratique, pluraliste, indépendante et unitaire, dans laquelle dans laquelle ce sont les syndiqués-es qui déterminent les orientations de leur fédération.

Les fondateurs de la FSU ont estimé que la meilleure méthode pour que ces principes soient véritablement mis en œuvre était de permettre à ceux qui le veulent de présenter des listes de candidats-es fon-

dées sur une orientation syndicale. Ainsi chacun peut choisir en toute connaissance de cause pour qui il vote, et toutes les grandes tendances du syndicalisme français peuvent coexister dans la même organisation. C'est là une des richesses de notre syndicalisme. C'est aussi ce qui en fait la force.

Bien entendu, ce système ne présente pas que des avantages : méconnaissance de ce que représente vraiment chaque tendance, impression qu'il pourrait s'agir d'un outil de division des syndiqués-es, d'enjeux de pouvoir, etc... L'expérience montre pourtant que le système est efficace : il a permis de faire de la FSU, en quelques années, l'organisation la plus représentative de nos professions.

Préparer le congrès départemental.

C'est en janvier prochain que se tiendra le congrès départemental de la FSU 93, préparant le congrès national de février. Comme nous aurons aussi à voter pour des listes nationales, il nous a paru plus aisé de nous aligner sur le calendrier national et de proposer une seule période de vote du 8 au 29 novembre.

C'est la raison pour laquelle les courants de pensée s'adressent à vous aujourd'hui.

Quel que soit le mode d'organisation interne à chaque syndicat national (avec ou sans tendances), chaque adhérent-e peut se présenter sur une liste au niveau fédéral, et/ou voter pour la tendance de son choix.

Appel à candidature Unité & Action 93

Pour un syndicalisme inscrit dans la perspective de transformation sociale :

Posons clairement la question de la répartition des richesses et de la redistribution de celles-ci pour répondre aux besoins de la population, pour plus de justice sociale ! Nous n'acceptons pas les réponses consistant à inscrire les politiques budgétaires dans les engagements européens de la France en matière d'austérité et de rigueur. UA 93 s'inscrit dans tous les combats contre les inégalités et les injustices (sans papiers, roms...), contre la précarité. Nous nous inscrivons dans les batailles unitaires pour l'emploi (PSA, Aventis, Sanofi, Roto 93), pour une société plus juste et porteuse d'avenir avec des services publics renforcés et rénovés.

Pour un syndicalisme revendicatif et force de propositions :

Les transformations sociales et les avancées pour l'ensemble des salariés s'obtiennent toujours par l'action collective et la capacité du syndicalisme à représenter le plus grand nombre. Proposer, débattre, agir ensemble dans des cadres unitaires et majoritaires pour gagner contre la précarité, pour la revalorisation des salaires, pour une protection sociale de haut niveau pour tous, c'est notre syndicalisme.

Concernant le système éducatif, nous restons déterminés à nous opposer à l'idée de minimum scolaire à atteindre avec le socle commun. L'évaluation uniformisée des élèves et le repérage d'un minimum de compétences à atteindre sont les outils de gestion du système permettant de réduire la dépense publique au détriment des populations ne pouvant accéder qu'au minimum requis. L'éducation prioritaire, doit redevenir une réelle priorité et cesser d'être le lieu d'expériences managériales. L'acte 3 de la décentralisation doit permettre le développement de l'égalité sur tout le territoire, et ne pas installer de nouveaux transferts de charges sur les collectivités. Agissons ensemble pour obtenir les moyens nécessaires pour la réussite de haut niveau pour tous, avec des programmes élaborés nationalement dans la concertation avec les professionnels de terrain.

Vous partagez ces objectifs ? Rejoignez la liste Unité Action 93 .

Contacts : François Cochain - fcochain@wanadoo.fr

Appel à candidature de l'Ecole Emancipée (E.E.)

Après les annonces de juin du gouvernement sur le dialogue social, le droit de vote des étrangers etc., l'été a rapidement annoncé la couleur : expulsions des Roms et de sans papiers, vote du traité européen sur l'austérité.

Hollande joue la division en promettant des moyens à l'Education, la Justice et la Police tout en maintenant la baisse globale des effectifs et des dépenses dans la fonction publique. Et encore, ces « moyens » supplémentaires vont se traduire dans un recours toujours plus importants à des contrats précaires. La FSU doit mobiliser pour défendre tout l'emploi public. Cela commence par renforcer le fédéralisme et les liens entre les différents syndicats qui composent la FSU.

Le choix politique du gouvernement est de se soumettre aux injonctions du patronat et de la finance. Il a choisit la garantie du remboursement de la dette et la compétitivité des profits contre les salariés et les services publics. En parallèle, il cherche la participation des organisations syndicales aux futures régressions sociales, au nom d'un « compromis historique » entre salariés, patrons et Etat.

Nous ne devons laisser aucun répit à cette politique. La violence de la crise et ses conséquences sociales imposent la construction d'un rapport de force en faveur des salariés, une mobilisation générale, qui passera par une grève prolongée. Même si l'unité pour les mobilisations reste un enjeu important, la FSU doit combattre l'attentisme et la résignation. Elle doit être capable de prendre des initiatives pour construire les luttes et y promouvoir l'auto organisation des salariés. Nous devons être ceux qui proposent la convergences des luttes, du public comme du privé. la FSU en a les moyens et la responsabilité.

Ceci est d'autant plus vrai dans le 93 où la crise sociale et les inégalités scolaires sont d'autant plus fortes. Plus qu'ailleurs, nous avons besoin d'une FSU et d'un mouvement syndical fort et unitaire. Nous ne devons rien lâcher face au gouvernement et nous donner les moyens de rassembler fonctionnaires, contractuels, précaires, pour un syndicalisme de transformation sociale.

L'Ecole Emancipée propose à tout-e-s les collègues qui partagent ces valeurs et ces objectifs de les faire vivre ensemble, au quotidien et lors de la préparation du prochain congrès de la FSU 93.

**Rejoignez-nous, participez aux listes initiées par l'Ecole Emancipée.
Pour tout contacts : ecole-emancipee-93@googlegroups.com**

Appel à candidature Emancipation

Le "changement" c'est la continuité de Sarkozy et de l'austérité. Hâtons la rupture avec le capitalisme, le dialogue social et l'attentisme syndical !

Cette rentrée est catastrophique. Hormis quelques mesures attendues mais symboliques, la continuité de la politique d'austérité et sécuritaire de Sarkozy l'emporte : suppressions massives de postes, aggravation de la précarité, maintien des contre-réformes (socle commun, écoles du socle, ECLAIR, LPC, réforme des lycées), casse des services publics, chasse aux Roms...

Mais le pire reste à venir :

- pour la loi sur l'Ecole, aucune consultation des personnels... l'essentiel des mesures Sarkozy sera gardé ; en outre la réduction et le zonage régional des congés d'été porteraient un coup aux conditions de travail et de vie des familles et des personnels, aux diplômes nationaux et aux les luttes.

- on promet des créations de postes dans l'éducation, la police et la justice, mais par des "redéploiements" aux dépens des autres services publics... ainsi le gouvernement divise et entrave une possible riposte unitaire interprofessionnelle. En même temps, après les rodomontades sur le "redressement productif", le pouvoir prend le cap libéral : plans sociaux, précarité érigée en système avec les emplois d'avenir, "flexi-sécurité" et tractations avec les régions (décentralisation, obligation de l'apprentissage dans les cursus bac pro et CAP... Ce sont ainsi des centaines de milliers de travailleurs, de jeunes qui vont être condamné à être des soutiers de l'austérité, privés de salaires décents, de garanties professionnelles, de droits à la retraite...

La FSU doit vite reprendre la main :

Accaparée par les mirages du "dialogue social" et de simples "concertations" – qu'elle prend pour des négociations - où est prodiguée la bonne parole gouvernementale, la direction de la FSU fait le choix de l'attentisme syndical. Mais il n'y a pas de négociation sans rapport de force construit dans les établissements et dans la rue, pour défendre – sans en rabattre - les revendications sur les conditions de travail et d'emploi, sur les salaires (augmentations uniforme, 300 €, intégrées en points d'indices...) et la protection sociale (suppression de la journée de carence...).

Et ce dans la recherche de l'unité la plus large. Malgré les limites de la manifestation du 30 septembre contre le traité Merkosity et de la journée européenne sur l'emploi du 9 octobre, il serait inconvenant que la FSU à l'exception de quelques départements, dont le 93, n'appelle pas clairement à rejoindre les syndicats et les entreprises mobilisés ces jours-là, ne serait-ce qu'au titre de la plus élémentaire solidarité.

Pour une FSU de lutte et indépendante, rejoignez la liste Émancipation pour les élections FSU 93 : contact_ovinay@free.fr, 0620555761.

Appel à candidature URIS

UNITE, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE

Il faut choisir : ou co-rédiger la loi d'orientation ou défendre les revendications.

Le rôle de la FSU 93 est de défendre les revendications.

A cette rentrée, deux orientations qui ne recoupent pas les délimitations entre « tendances » existent dans la FSU. Deux orientations qui s'opposent sur la question de l'indépendance du syndicat vis-à-vis du gouvernement.

D'une part ceux qui affirment, comme le SNES, à juste titre : « La rentrée reste pour l'essentiel la rentrée Châtel ».

D'autre part ceux qui, comme les dirigeants du SNUipp, déclarent au BDFN : « La rentrée n'est plus la même ».

Pourtant, il y a 16 suppressions de postes dans le premier degré et 340 dans le second degré. Les réformes du gouvernement précédent s'appliquent (la réforme des lycées en terminale, le dispositif ECLAIR).

De premières actions ont lieu : Des enseignants, avec les sections locales du SNES, du SNUipp et d'autres organisations, et des parents qui veulent les postes, les classes, recourent au blocage, à la délégation et à la grève.

FACE AU PROJET DE LOI D'ORIENTATION ET AU SOCLE COMMUN

Le socle a l'aspect du LPC (livret personnalisé de compétences).

Le socle c'est substituer à un enseignement de connaissances par discipline l'enseignement de 7 compétences.

Nous nous félicitons que le SNES se soit prononcé pour la suppression du LPC et du socle (CN de septembre).

Mais comment comprendre que le Snuipp défende le socle commun ? Faudrait-il se porter candidat à la co-rédaction de la loi d'orientation avec le ministre ?

La FSU 93 doit défendre les revendications, en toute indépendance :

- **Fin du gel des salaires, augmentation en points d'indice**
- **Annulation des suppressions de postes**
- **Abrogation du LPC et de l'école du socle**
- **Abrogation des «réformes»: décret sur l'évaluation des enseignants, dispositif Eclair, réforme du lycée, formation des maîtres... Rétablissement d'une véritable année de stage pour les stagiaires**
- **Maintien des statuts nationaux de toutes les catégories de personnels, abandon des emplois avenir-professeurs**
- **Défense de l'école laïque, fonds publics à la seule école publique**

Pour aller dans ce sens, nous vous proposons, dans le cadre de la préparation du congrès de la FSU 93, de **voter pour la liste UNITE REVENDICATIONS INDEPENDANCE SYNDICALE.**

Cette liste est constituée à l'initiative de Martine Bodin et Michel Lefebvre, membre du CDFD sur la liste Pour la reconquête d'un syndicalisme indépendant (PRSI).

Appel à candidatures FRONT UNIQUE

Les travailleurs ont chassé Sarkozy, élu une majorité PS-PCF. Le courant FU a combattu pour que la FSU appelle au vote PS-PCF-PG, sans soutien à leurs programmes, contre Sarkozy et les partis bourgeois.

La direction de la FSU s'y est opposée. Mais elle s'est félicitée ensuite de la constitution du gouvernement... sur une base strictement inverse à ce pour quoi les travailleurs ont voté !

Ce gouvernement prépare de nouvelles contre-réformes : réformes du droit du travail facilitant les licenciements, de la Sécurité Sociale... Et c'est par le "dialogue social" qu'il entend y parvenir.

Le chômage bat des records : mais ce gouvernement a entériné le plan de PSA et confirmé la quasi-totalité des suppressions de postes. La RGPP continue en fait.

La direction de la FSU soumet son orientation aux objectifs du gouvernement : elle a commencé par « exiger »... l'application de la loi Sauvadet, votée sous Sarkozy, qui instaure le recrutement en CDI dans la Fonction Publique !

A l'exigence de rétablissement des postes supprimés, la direction de la FSU oppose les "pré-recrutements". Fort de cet appui, le gouvernement programme le recrutement d'étudiants pour 900 euros par mois, bourses comprises.

La direction fédérale participe à la concertation autour d'une "loi d'orientation" sur l'éducation... sur la base de textes commandés par Sarkozy. Ils en indiquent le but : casse des statuts, annualisation, amputation des congés d'été.

La FSU a besoin d'une autre orientation. Elle doit rompre la concertation et exiger :

- Arrêt des suppressions de postes ;
- Abrogation des "emplois d'avenir", rétablissement des postes supprimés;
- Abrogation de la loi Sauvadet, titularisation des précaires dans le cadre statutaire ;
- Abrogation des contre-réformes Sarkozy-Fillon ;
- Retrait de la « réforme » des retraites, défense de la Sécurité Sociale et du salaire différé ;
- Augmentation massive des salaires et indexation sur les prix.

Dans ce sens, la FSU doit se prononcer pour le **non-paiement de la « dette »**. Les banques doivent être nationalisées sans indemnité ni rachat.

Le budget 2013 est soumis à l'impératif de "réduction des déficits"

La FSU doit organiser le combat contre ce budget, en proposant aux autres organisations syndicales l'organisation d'une **manifestation centrale à l'Assemblée** pour exiger de la majorité PS-PCF-PG :

- Ne ratifiez pas le TSCG
- Ne votez pas le budget 2013.

Portez-vous candidat(e)s sur la liste Front Unique !

yvon_breda@yahoo.fr

PUB CME